



SUCCESION D'UN ONCLE DCD SANS ENFANTS

Par **Fabou**, le 10/11/2013 à 23:21

Bonjour

Je souhaite savoir si le notaire doit constater tous les héritiers neveux et nièces d'un oncle décédé qui n'avait plus d'ascendants et pas de descendants direct c'est-à-dire pas d'enfants.

Sur ses neufs frères et soeurs, trois d'entre eux sont encore vivants. A qui revient son héritage, ses frères peuvent-ils évincer tous les neveux et nièces et enfin peuvent ils faire une donation de cette héritage sans problème, quels sont les frais?

Sans testament, puis hériter d'un oncle qui a encore des frères vivants et pas d'enfants?

Quelle est la démarche à suivre avant de voir un notaire